



La municipalité et le Conseil de Sages de Violaines vous invitent à prendre connaissance du feuillet n°2

« Sécurité Citoyenne » joint à l’Echo.

La délinquance n’est pas toujours une fatalité, nous vous soumettons quelques règles simples, qui, mises en applications, vous prémuniront contre :

LE VOL PAR RUSE



Précautions :

- Pensez à équiper votre logement d’un interphone, d’un judas ou d’une chaîne de sécurité.
- Ne conservez pas trop d’argent liquide
- Verrouillez systématiquement vos portes, même si vous êtes présents dans le logement.
- Evitez de faire entrer un inconnu et gardez toujours un téléphone à portée de main.
- Vérifier les justificatifs et l’identité des colporteurs qui se présentent à vous (carte ou autorisation). Ne vous laissez pas abuser, prenez le temps de les vérifier attentivement, soyez fermes même si la personne montre des signes d’impatience.
- Si la personne insiste, si vous avez un doute, si vous vous sentez en danger, appelez la police faites le 17 d’un fixe, le 112 d’un portable ou le numéro d’une personne de confiance de votre entourage.

Voici un exemple parmi les nombreux vols par ruse que vous pouvez subir :

Un faux agent vient relever le compteur, quelques minutes après se présente un individu en uniforme de police qui vous déclare que vous avez eu affaire à un faux agent d’une société de service public qui vous a sûrement volé et qui souhaite vérifier avec vous si il ne vous manque rien. En confiance vous lui indiquez l’endroit où sont cachées vos économies et il vous en dépossédera.

Défiance est mère de sûreté.

Vous avez été victime :

- **Ne touchez à rien**
- **Réagissez : prévenez les services de Police 17**
- **Dressez l’inventaire des objets manquants**
- **Si la carte bleue ou les chèquiers ont été dérobés faites immédiatement opposition auprès de votre banque**
- **Déposez plainte**
- **Prenez contact avec votre assureur**